

nion publique s'émut en sens divers. La philosophie incrédule versa des flots de moqueries, la science opposa ses protestations, la politique persécuta. Or, ces éclats n'ont servi qu'à mettre en lumière l'œuvre de Dieu. Chose remarquable! Tout a abouti à ce résultat, le contre aussi bien que le pour! Jamais la critique ne fut appelée à exercer, d'une manière plus solennelle, son droit d'examen! Et jamais aussi la critique ne rendit de jugement plus ferme et plus sûr! Aujourd'hui, après les déconvenues de la philosophie et de la politique, après une enquête épiscopale, où tous les moyens de la prudence ont été employés, si l'événement de Lourdes n'est pas au rang des faits surnaturels les mieux avérés, il faut renoncer à affirmer quoi que ce soit.

Nous achevions de tracer ces lignes, lorsqu'il nous est venu aux mains une brochure intitulée : *Examen médical des miracles de Lourdes*, par un médecin de cette ville (1). La relation de cet écrit avec le sujet qui nous occupe, ne nous permettant pas d'y rester indifférent, nous nous sommes hâté de le parcourir, espérant y rencontrer une étude consciencieuse sur l'ensemble des faits extraordinaires qui se sont passés à Lourdes. Nous n'y ayons trouvé malheureusement qu'un factum passionné contre le livre de Monsieur Henri Lafserre. L'auteur se dit partisan de la *libre pensée*. Cet aveu était inutile. Pour lui, la jeune bergère de Bartrès n'est autre chose qu'une hallucinée.

Qui dit halluciné, écrit-il, dit l'état intellectuel d'une personne qui croit voir ou entendre ce que les autres ne voient ni n'entendent, et penser voir des choses qui ne tombent pas sous les sens. Nous ne voyons aucun inconvénient à admettre cette notion. Seulement à côté de cet état anormal, et qui ne peut être, au regard de la médecine, qu'un dérèglement d'imagination, fruit d'un dérangement organique, il y a l'état extraordinaire d'une personne qui voit et entend réellement ce que les autres ne voient ni n'entendent. Mais l'auteur de *Y Examen médical*,

(1) Le docteur Diday.